Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut prétendre que l'habitat antique de Granville soit d'origine gauloise, la seule donnée disponible étant la découverte au 19ème siècle d'un dépôt monétaire du Second Âge du Fer sur le Roc, rue Notre-Dame (EA 50-218-0089). *Cardo* et *decumanus* forment un noyau de type urbain, que l'on retrouve dans le tracé stéréotypé de tous les camps des Légions romaines, ainsi que dans les cités fondées ou refondées sous la domination de Rome. Granville n'est pas une *civitas* antique, mais dépasse les dimensions d'un simple *vicus*. Peut-être s'agit-il d'une fondation militaire, hypothèse que conforte la centuriation de colonisation par des légionnaires vétérans.

Il n'est pas possible de déterminer les limites de l'habitat du noyau urbain de Granville. Tout au plus peut-on noter divers sites d'occupation gallo-romaine (EA 50-218-0032), avec une concentration plus importante dans l'actuel Quartier des Houles.



Fragments de céramiques provenant de la zone EA 50-218-0032 Photos V. Aussedat – dessins C. Florimont

<u>L'EMPIRE ROMAIN DE L'ANTIQUITE CLASSIQUE A GRANVILLE (époque galloromaine 1er s. av. J-C – 3ème s. ap. J-C)</u>

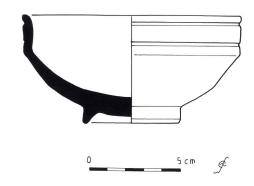
A l'extrémité nord du *cardo*, dominant la mer, se trouve l'EA 50-218-0014. Cette Entité Archéologique, qui s'étend sur le haut du cimetière Notre-Dame, le jardin de la villa "Les Rhumbs" et les terrains de tennis, livre depuis deux siècles des vestiges de constructions (murs, débris de maçonnerie, *tegulæ*, béton à tuileau) et de la céramique.

A l'autre extrémité du *cardo*, sur Hacqueville, se trouve un site d'occupation (EA 50-218-0090) en bordure de mer. Un autre site d'occupation gallo-romaine (EA 50-218-0037), au manoir de La Horie, est menacé de destruction par un projet immobilier. Il en va de même pour le site d'occupation de La Horie au Moyen Âge (EA 50-218-0036).

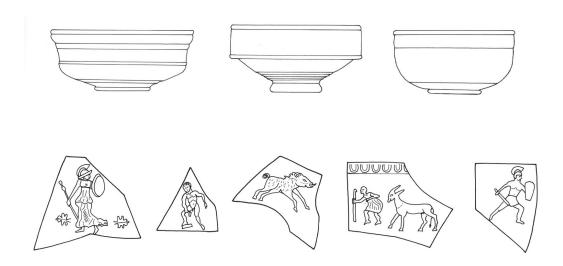
A proximité immédiate de La Horie se situent plusieurs glaisières dont la plus importante se trouve au Pratey. L'argile du Pratey, d'excellente qualité, est exploitée pendant des siècles et une briquetterie y fonctionne encore à l'aube du $20^{\text{ème}}$ siècle. Il serait fort étonnant que les *tegulæ* (tuiles plates et, par extension, briques plates) et autres briques de la Granville antique n'en proviennent pas. Cette large lentille d'argile, en cuvette, forme un petit lac, la Mare du Pratey, où une motte castrale est érigée dans les premiers temps de la féodalité. La tour de bois, bien dissimulée dans la dépression argileuse, permet aux plus anciens seigneurs de Hacqueville de surveiller le littoral et l'atterrage du village (site d'occupation médiévale EA 50-218-0024). La motte est arasée, la Mare comblée et les restes d'un manoir Renaissance (EA 50-218-0017) détruits pour construire le lotissement du Pratey.

Outre des petites pièces de bronze, dont les monnaies d'imitation de Tétricus, divers fragments de céramiques antiques ont été recueillis dans les tranchées de mise en séparation des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, notamment des sigillées des 2ème et 3ème siècles dont certaines portent des traces de calcination. Les céramiques sigillées sont des formes ouvertes (grands bols) dont l'extérieur est moulé. Des personnages, animaux, motifs décoratifs et souvent le sceau portant le nom du potier, dont les négatifs sont incrustés dans le moule, apparaissent en relief sur le bol.





Bol sigillée provenant de la zone EA 50-218-0032



Exemples de bols en céramique sigillée et de tessons décorés.

Photo V. Aussedat - dessins C. Florimont

Des lampes à huile, dont deux sont intactes, proviennent de la rue de la Fonderie. De petite taille et en céramique commune sans ornementation, elles servent de veilleuses ou à transporter une flamme d'une salle à l'autre.



Lampes à huile gallo-romaines (EA 50-198-0004) Photos V. Aussedat – dessins C. Florimont



Le même site (EA 50-218-0004) a donné, dans la couche humique d'un jardin, une statuette de Vénus de l'Allier en céramique blanche. La déesse, de près de 12 cm de haut, est debout, nue, sortant du bain. De la main droite, elle tord ses cheveux pour les égoutter. L'autre main est légèrement posée sur le côté de la cuisse. Cette gracieuse statuette est issue production en série, quasi industrielle, en terre cuite moulée. Il existe plusieurs variantes de cette Vénus anadiomène, mais les dimensions et la silhouette sont sensiblement les mêmes, qu'elle soit pudique (main sur le pubis) ou impudique (main sur la cuisse, le ventre ou la poitrine, ce qui laisse le sexe visible). Il existe d'autres variantes en céramique rose ou beige, souvent assez frustes, issues de copies ou de surmoulages, dont deux exemplaires ont été trouvés à Avranches (J.-C. POUTIERS, Avranches - Terrain d'Opération Lemerre Rapport Archéologique, Direction des Antiquités de Basse-Normandie, 1991).

Vénus anadiomène de l'Allier (photo Loïc de Cargouët) (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives)

Au sommet du Rocher, entre la Gare et le Calvaire, un lavoir moderne était naguère alimenté par une source. Les tranchées ouvertes pour la pose des réseaux séparatifs des eaux pluviales et usées, ont provoqué des bouleversements dans la circulation naturelle de l'eau, et la source est tarie depuis la fin du $20^{\text{ème}}$ siècle. Les hommes de l'Antiquité ont dû être étonnés par cette source coulant au point culminant de ce secteur. Un nymphée, sanctuaire de source, a sans doute été édifié en l'honneur de la nymphe de cette source, démarche très classique dans l'Antiquité gallo-romaine. Des vestiges de maçonnerie antique (petits moellons, mortier à tuileau, tegulæ) ont été observés à la fin du $20^{\text{ème}}$ siècle lors de la construction d'une maison derrière le lavoir (au dessus de la rue du Rocher). Peut-être les vestiges de ce nymphée ?